

Bureau des procédures environnementales

Commune de PECQUENCOURT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société DISTILLERIE DE GAYANT dont le siège social est situé 280 rue Léo Lagrange – 59500 DOUAI, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à l'exploitation d'un site de stockage et d'embouteillage d'alcools de bouche sur le territoire de la commune de PECQUENCOURT ;

Cette demande sera soumise à l'enquête publique, en mairie de **PECQUENCOURT** pendant **trente-trois jours consécutifs, du 15 mai au 16 juin 2023 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant les études d'impact et de dangers, la note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse du 16 février 2023, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations écrites et orales sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr (préciser en objet : dossier DISTILLERIE DE GAYANT à PECQUENCOURT) ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de PECQUENCOURT (59146) – place du Général de Gaulle - à l'attention de monsieur le commissaire enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

Monsieur Michel LION, cadre supérieur de la poste, retraité, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de PECQUENCOURT au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

- le lundi 15 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 24 mai 2023 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 7 juin 2023 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 16 juin 2023 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>.

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 **sur rendez-vous uniquement**.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M Michel DOLLE, directeur général délégué – Tél : 06.74.82.34.76 – Courriel : michel.dolle@terroirdistillers.com.

La clôture de l'enquête aura lieu le vendredi 16 juin 2023 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2023>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de PECQUENCOURT, pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.